

Petites subventions - Rapport d'achèvement et d'impact de projet

Instructions aux bénéficiaires : veuillez remplir tous les champs et répondre à toutes les questions indiquées ci-dessous.

Dénomination légale de l'organisation	AVT2D
Intitulé du projet	«Amélioration des activités socio-économiques pour le renforcement de la gestion rationnelle des biodiversités de la NAP Montagne des Français et AMP de la Baie d'Ambodivahibe »
Numéro de subvention	001/21/BIO0
Date du rapport	30/08/2022

Hotspot CEPF : MDG-122 NAP Montagne des Français , MDG-8 AMP de la Baie d'Ambodivahibe/Region DIANA

Orientation stratégique : Donner aux communautés locales les moyens de protéger et gérer la biodiversité dans les Zones Clés pour la Biodiversité Prioritaires

Priorité(s) d'investissements

- Appuyer les communautés locales pour préparer et mettre en œuvre des mesures de conservation et de gestion de la biodiversité répondant aux principales menaces au niveau des sites prioritaires
- Appuyer la mise en place de modèles économiques permettant d'améliorer à la fois les conditions de vie et la conservation de la biodiversité

Montant de la subvention : 145 748 000 Ar

Dates du projet : Juin 2021- Juin 2022

PARTIE I : Présentation générale

1. Partenaires de mise en œuvre pour ce Projet (donnez la liste de tous les partenaires et expliquez comment ils ont été impliqués dans le projet)

Listes des partenaires	Modalités d'implication	
SAGE	orientation, cadrage, Impliquer pendant tous les étapes de conception concept note, détaillé, de mise en œuvre du projet et évaluation finale : contacte, consultation par téléphonique, mailing, , réunion direct, descente mixte	
CI	orientation, cadrage, Impliquer pendant tous les étapes de conception concept note, détaillé, de mise en œuvre du projet et évaluation finale : contacte, consultation par téléphonique, mailing, , réunion direct, descente mixte	
MBG	Impliquer et concerter au démarrage du projet : via mailing, téléphonique	
C3	Concertation sur les approches à adopter, Impliquer et concerter au démarrage du projet. Téléphonique, Via mailing	
ONG SOAMAGNEVA	Concertation sur les approches à adopter : Impliquer et concerter au démarrage du projet. Via mailing	
Projet KOBABY	Concertation sur les approches à adopter : Impliquer et concerter au démarrage du projet. Téléphonique, Via mailing	
REGION	Impliquer et concerter au démarrage et pendant la période de mise en œuvre	
DREDD	Impliquer et concerter au démarrage du projet. Participer aux diverse Descente sur terrain.	
CBMB	orientation, cadrage, Impliquer pendant tous les étapes de conception concept note, détaillé, de mise en œuvre du projet et évaluation finale : contacte, consultation par téléphonique, mailing, , réunion direct, descente mixte	
PIC	Impliquer et concerter pendant la période de mise en œuvre : descente direct sur terrain, appui financier et technique et matériels ,	
DIRTO/ORTDS	Cadrage et orientation : réunion, descente sur terrain	
Etablissement Mananjara-low frere-acquaffod	Appui matériels roulant et carburant	

2. Résumez l'impact/les résultats globaux de votre projet.

- Effectivité des participations et intégrité de tous les acteurs et institutions dans la bonne gouvernance, dans la gestion rationnelle, dans la conservation et la sécurisation des ressources Naturelles dans les deux NAP.
- Deux ZCB dont la NAP AA MdF et l'AMP Ambodivahibe sont touchés.
- 7 ULG et 3 VOI se situent dans les 3 Communes Rurale et 11 fokontany. Plus de 500 communautés ont bénéficié l'appui direct.
- Evolution de comportement observé à travers de mise en œuvre des activités liées à la conservation : contribution très dynamique et manifesté à la production des jeunes plants et aux reboisements des parcelles de restauration. Augmentation de superficie cultivable, 2 rotation de culture et Amélioration des rendements agricole.
- Embellissements des circuits écotouristiques et des infrastructure d'accueils écotouristiques dans les NAP

3. Décrivez brièvement les progrès réels par rapport à chacun des impacts prévus à long et court terme (tels qu'indiqués dans la proposition approuvée)

Énumérez chaque impact à long terme de votre proposition

a. Impacts prévus à long terme - 3 ans et plus

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Après la fin du projet d'appui, 100% de VOI participeront aux activités de reboisement réalisées dans les NAP. Au moins les 60% de toutes les activités réalisées dans la NAP AA MdF sont atteintes et sécurisées,	Manifestation du volontarisme et dynamisme remarquable observés. Nombres des bénéficiaires du projet pour participer aux activités de conservations : reboisement, sécurisation augmentés. Parcelle restauré augmentés. Nombre des meules à charbons et autres infractions constatées diminués. Néant feux sauvage Toutes les activités prévues dans des NAP sont effectivement bien organisées et réalisées.

b. Impacts prévus à court terme - 1 à 3 ans

Description de l'impact	Résumé de l'impact
Après 3 mois à compter la fin de l'appui de la Fondation, les 7VOI bénéficiaires sont dynamiques participeront effectivement dans la bonne	100% des intervenants avec leurs propres programmes/projets dans la NAP AA MDF identifiés. Le gestionnaire de la NAP AA MDF a pu relever le défi : Son COGEP et son COS sont restructurés et redynamisés.

gouvernance et dans la gestion rationnelle des ressources Naturelles de la NAP	La confiance de toutes les parties prenantes au gestionnaire de la NAP AA MDF est restaurée.
Après 3 mois à compter la fin de l'appui de la Fondation, au moins 50% sur les 140 bénéficiaires sont dynamiques et arrivent à participer effectivement dans la bonne gouvernance et dans la gestion rationnelle des ressources Naturelles de la NAP.	Au moins 10 groupement de reboisement effectué à l'intérieur de la NAP.

4. Décrivez le succès ou les difficultés à surmonter pour que le projet réalise ses impacts à court terme et à long terme.

Le succès :

- ✓ Disponibilité et appui émanants direct des plusieurs partenaire d'appui
- ✓ Manifestation volontaire et motivation des bénéficiaires

Les difficultés à surmonter

- ✓ Inaccessibilité des certains sites surtout pendant la saison de pluie
- ✓ Faible niveau de compréhension des communautés bénéficiaires,
- ✓ Faible implication progressive des autorités locales,
- ✓ Pauvreté extrême des communautés,
- ✓ Manques / insuffisance des outils pour les actions C4D
- ✓ Insuffisance des moyens : matériels, humains, financier pour certaines activités

5. Y a-t-il eu des impacts inattendus (positifs ou négatifs) ?

- ✓ Oui, début du processus des TGRNR (terrain identifier)
- ✓ Modification des statuts et amélioration des RI des 4 associations dans la partie Nord-Est (axe RN 6)
- ✓ Renouvellement des papiers administratifs et tampons pour les quatre associations.

PARTIE II : Composantes et produits/livrables du Projet

6. Composantes (comme indiqué dans la proposition approuvée)

Faites la liste de chaque composante et produit/livrable de votre proposition

6. Décrivez les résultats pour chaque livrable :

Logique d'intervention	Etat zéro	IOV Résultats Attendu
RA 1 1 : Des réunions de sensibilisation , informer et lancer les projets auprès des partenaires et autorité locales sont effectuées à Antsiranana	<ul style="list-style-type: none"> . Non implication des autorités locales . Conflits entre les partenaires et parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> . 1 réunion de lancement, . Engagement des 3 communes concernées dans la resolution des conflits et l'appui à la mise en œuvre du projet
RA 1 2 :Des séances d'éducation, de sensibilisation et de communication pour informer et lancer les projets auprès des communautés bénéficiaires sont effectuées aux niveaux des 11 fokontany dans la AA MDF et l'AMP AMBODIVAHIBE	<ul style="list-style-type: none"> . Suspicion permanente des communautés envers les gestionnaires . Conflit entre les communautés 	<ul style="list-style-type: none"> . 11 séances de lancement effectuées au niveau de 11 villages . Au moins 33 séances de sensibilisation, d'education effectuées
RA 1 3 : Une nouvelle structure locale de gestion des Ressources naturelles dans la NAP AA MdF est mise en place à Nosimbary	<ul style="list-style-type: none"> . Un nouveau village peripherique de la NAP AA MdF ne disposant pas d'une structure locale de gestion 	<ul style="list-style-type: none"> . 1 nouvelle structure locale de gestion (avec 10 membre de bureau), 1 statut et 1 reglement interieur elaboré, 2 séances de formation des membres effectuées
<p>RA 1 4 : les capacités des 5 associations et des 3 VOI de la NAP AA MDF et les 3 CLB de l'AMP AMBODIVAHIBE sont renforcées</p> <p>RA 2 1 : Des pistes sont restaurées, entretenues et les points noirs sont traités</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Associations déjà renforcées et formées mais leur participation dans la gestion et préservation des RN dans la NAP AA MdF sont encore très faible <p>Piste totalement dégradées</p>	<ul style="list-style-type: none"> . 2 plan d'encadrement pour les deux fokontany vulnérables mis à jour . 11 séances de renforcement de capacités effectuées pour 220 membres des VOI <ul style="list-style-type: none"> . 3 km des pistes inter fokontany de l'AMP Ambodivahibe entretenues . Un comité d'entretiens de piste mise en place . Un système de perception de source de financement pour entretien periodique indentifié
RA 2 2 : Des circuits écotouristiques sont entretenus	Circuits écotouristiques tres mauvais etat et en situation dégradés	<ul style="list-style-type: none"> 5 circuits entretenues (3 circuits de la NAP AA MdF et 2 circuits de l'AMP Ambodivahibe), 2 Aires de repos sont réhabilités et entretenues à Nosiravo et à l'Abattoire de Pierres_Vallées des Peroquets , NAP AA MdF 3 associations des femmes à Ivovogno, Ambavarano, Ampondrahazo dans l'AMP Ambodivahibe formées

RA 2 3 : Un site d'accueil touristique est mise en place à Andranomanitra	Le village accueille déjà plus de 15 visiteurs par an	Un site d' accueil ecotouristique mise en place (1 hangar,1 cuisine,1wc , 2 zone pour camping aménagées), 2 séances de formation des femmes bénéficiaires du projet à Andranomanitra 1 atelier de renforcement de capacité en technique d'accueil des acteurs/ gestionnaires des sites pour la promotion de ZEN et ZES de la NAPP MdF 1 campagne de communications et de promotions du site Andranomanitra organisés (eductour)
RA 2 4 : Des sous projet sont mis en œuvre et les petit materiaux agricole sont dotés	projet d'appui au développement économique insuffisant et presque inexistant	. 20 PAPs concernées par cultures mais, . 48 PAPs concernées par rizicultures améliorés, . 68 bénéficiaires formés en technique de culture améliorée 1 Etat zéro des indicateurs de production agricole et de superficie cultivable collecté
RA 2 5 : Des éclairages publics sont mis en place	Eclairage public presque inexistant	19 éclairages publics mis en place (12 dans villages environnant de la NAP AA MdF 7 dans le fokontany Ivovogno de l'AMP Ambodivahibe) 1 comité de gestion et d'entretien des infrastructures mise en place
RA 2 6 : Un centre d'interprétation des circuits écotouristiques est valorisé, doté et équipé des matériels, le centre opérationnel	Une infrastructure destinée pour le centre d'interprétation déjà mise en place mais non encore opérationnelle : manques des moyens matériels et équipements nécessaires pour le bon fonctionnement	Un centre équipé et fonctionnel
RA 2 7 : Le barrage est entretenu et les canaux d'irrigation sont creusés et curés	Barrage et les canneau d'irrigation dégradés	. 200 m canaux creusé et curés, . plus de 300 ha de superficie irriguées . Gabions mis en place
OS 3 : Suivre le dynamisme des communautés dans les action de conservation et dans le développement et valorisation des infrastructures mise en place		
RA 3 1 : Des missions de suivi et évaluation des impacts du projet organisées,et 1 atelier de presentation des impacts du projet effectué	Evaluation non encore réalisée	22 jours de missions de suivis et evaluation des impacts du projet 1 atelier de presentation des résultats et des impact du projet 50 brochures produites Un film documentaire produit Indicateurs relatifs a l'amélioration des activités liées à la conservation définis avec les 2 gestionnaires

7. Veuillez décrire et présenter tous les outils, produits ou méthodes qui ont résulté de ce projet ou ont contribué aux résultats.

Plan de travail annuel, trimestriel et opérationnel ont été élaborés préalablement. Pour chaque organisation, des réunions de concertation ont été organisées entre les concernés afin de collecter leurs idées et recommandation

PARTIE III : Leçons, pérennité, sauvegardes et financement

Enseignements tirés

8. Décrivez les enseignements tirés pendant la conception et la mise en œuvre du projet, ainsi que ceux qui portent sur le développement organisationnel et le renforcement des capacités.

Mentionnez les enseignements qui pourraient contribuer :

Conceptuel note et Proposal détaillé *qui ont contribué au succès du projet*)

- Les activités ont été bien sélectionnées. Les lieux et PAPs pour chaque activité ont été aussi bien choisis. Le budget prévisionnel pour certaines activités insuffisantes.

Au processus de mise en œuvre de projet *(aspects de l'exécution du projet qui ont contribué au succès*

- Appui des différents services non étatiques et étatiques. Conscientisation des bénéficiaires. Pauvreté des bénéficiaires.
- Décrivez les autres enseignements tirés qui sont pertinents pour le secteur de la conservation

Pérennité/Réplication

9. Résumez le succès du projet ou les difficultés à surmonter pour assurer le maintien du projet ou sa réplication, y compris les activités non planifiées qui sont susceptibles d'entraîner une augmentation de la pérennité ou de la répliquabilité.

Chaque village dispose d'une association et VOI pour appuyer les gestionnaires dans la mise en œuvre des activités. Des petits comités de gestion des matériels et des infrastructures dotés ont été mis en place par fokontany

Sauvegardes

10. Si votre projet a déclenché des sauvegardes sociales ou environnementales, qui impliquent une action requise qui n'est pas indiquée ci-dessus ni mentionnée sous la forme d'une composante de projet distincte, veuillez en résumer la mise en œuvre.

Financement supplémentaire (néant)

11. Fournissez des détails sur les éventuels financements supplémentaires qui ont soutenu ce projet et tout financement obtenu pour le projet, l'organisation ou la région en raison de l'investissement du CEPF.

a. Total du financement supplémentaire (en USD)

b. Type de financement

Veuillez fournir le détail de la répartition du financement supplémentaire (financement de contrepartie et en nature) par source, en plaçant chaque contribution dans l'une des catégories suivantes :

Donateurs	Type de financement*	Montant	Remarques

**Classez le type de financement comme :*

- A Cofinancement de projet (d'autres donateurs ou votre organisation contribuent aux coûts directs de ce projet)*
- B Effet de levier pour le bénéficiaire ou un partenaire (d'autres donateurs contribuent à votre organisation ou à une organisation partenaire en conséquence directe des succès de ce projet financé par le CEPF)*
- C Effet de levier au niveau régional/du portefeuille (d'autres donateurs font des investissements importants dans une région en raison de l'investissement du CEPF ou des succès liés au projet)*

Commentaires/Recommandations supplémentaires

12. Utilisez cet espace pour fournir d'autres commentaires ou recommandations en lien avec votre projet ou le CEPF

Manifestation et demande sans cesse et très touchante de l'appart des communautés. La difficulté quotidienne est un élément de blocage aux réussites. Développer des AGR viable, pérenne (comme cas d'Andranomanitre c'est un exemple à suivre)

PARTIE IV : Impact au niveau du portefeuille et au niveau mondial

Le CEPF exige que chaque bénéficiaire fasse un rapport sur l'impact à la fin du projet. L'objectif de ce rapport est de réunir des données qui seront utiles pour le portefeuille et les indicateurs mondiaux du CEPF. Le CEPF va regrouper les données que vous transmettez avec des données d'autres bénéficiaires, pour déterminer l'impact global de son investissement. Les résultats complets du CEPF seront présentés dans notre rapport annuel et d'autres documents de communication.

Assurez-vous que les informations fournies concernent l'ensemble du projet, de la date de début à la date de fin du projet.

Contribution aux indicateurs du portefeuille

13. Si le CEPF a attribué un ou plusieurs indicateurs de portefeuille à votre projet pendant la phase de préparation de la proposition, veuillez les énumérer ci-dessous et mentionner la ou les contributions du projet au niveau de ces indicateurs.

Indicateur	Description narrative

Contribution aux indicateurs mondiaux

Veuillez indiquer tous les Indicateurs mondiaux (sections 16 à 23 ci-dessous) qui se rapportent à votre projet.

14. Gestion des Zones clés pour la biodiversité

Nombre d'hectares de Zones clés pour la biodiversité (ZCB) avec une gestion améliorée.

Veuillez mentionner le nombre d'hectares dans des ZCB sous gestion améliorée grâce à l'investissement du CEPF. Parmi les exemples de gestion améliorée figurent, entre autres : l'augmentation des patrouilles, la réduction de l'intensification du piégeage, l'éradication des espèces invasives, la réduction de l'incidence des incendies et l'introduction de pratiques durables dans l'agriculture et la pêche. N'indiquez pas l'ensemble de la zone couverte par le projet – seulement le nombre d'hectares qui bénéficient d'une gestion améliorée.

Si vous avez indiqué qu'une partie ou la totalité d'une ZCB était nouvellement protégée pour l'indicateur intitulé « aires protégées » (section 17 ci-dessous), et que vous avez également amélioré sa gestion, vous devez indiquer le nombre d'hectares concerné à la fois pour cet indicateur et pour l'indicateur « aires protégées ».

Nom de la ZCB	Nombre d'hectares bénéficiant d'une gestion renforcée*	La ZCB est-elle Non protégée, Partiellement protégée ou Entièrement protégée ? Veuillez sélectionner une réponse : NP/PP/EP
NAP AA MDF	400 Ha	Entièrement protégée
AMP de la Baie d'Ambodivahibe		Entièrement protégée

* Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si une amélioration a eu lieu sur 500 hectares du fait de la mise en œuvre d'un régime de lutte contre les incendies, et si, au cours de la deuxième année, une amélioration a porté sur 200 ha de la même zone de 500 hectares du fait de la suppression d'espèces invasives, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'une gestion améliorée jusqu'à maintenant sera de 500.)

15. Aires protégées

15a. Nombre d'hectares d'aires protégées créées et/ou étendues

Mentionnez le nombre d'hectares d'aires protégées qui ont été créées ou étendues en raison de l'investissement du CEPF.

Nom de l'Aire protégée (AP)*	Pays	Nombre d'hectares	Année de la déclaration légale ou de l'extension	Longitude**	Latitude**

* Si possible, veuillez fournir au CEPF un fichier « shapefile » de l'aire protégée.

** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

15b. Gestion des aires protégées

S'il vous a été demandé de transmettre un Outil de suivi de l'efficacité de la gestion (METT), veuillez suivre les instructions ci-dessous. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un METT, passez directement à la section 16.

Si vous souhaitez en savoir plus sur le suivi de l'efficacité de la gestion des aires protégées et sur l'outil de suivi, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle METT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec les autorités des aires protégées pour le remplir. Veuillez-vous rendre sur le site Web Protected Planet [en cliquant ici](#) et recherchez votre aire protégée dans leur base de données pour saisir le code CMAP qui lui est associé. Ensuite, veuillez remplir le tableau suivant :

Code CMAP	Nom officiel de l'AP	Date du METT*	Score total METT

* Veuillez indiquer quand le METT a été rempli par les autorités du parc ou donnez l'estimation la plus précise possible si la date exacte est inconnue. Et veuillez ne fournir que des METT de moins de 12 mois.

N'oubliez pas de soumettre le METT rempli en même temps que ce rapport.

16. Paysage de production

Veuillez mentionner le nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité en raison de l'investissement du CEPF. Un paysage de production est défini comme un paysage où l'on peut trouver de l'agriculture, de la foresterie ou une exploitation de produits naturels. Les paysages de production peuvent comprendre des ZCB et, par conséquent, les hectares comptabilisés sous l'indicateur « Gestion des ZCB » peuvent également être comptabilisés ici. On peut trouver par exemple parmi ces interventions la mise en œuvre de bonnes pratiques et de lignes directrices, la mise en place de programmes d'incitation, la certification de sites/produits certifiés, et l'introduction de réglementations d'exploitation durable.

Nombre d'hectares de paysages de production avec une gestion renforcée de la biodiversité.

Nom du paysage de production*	Nombre d'hectares**	Latitude**	Longitude**	Description de l'intervention

* Si le paysage de production n'a pas de nom, fournissez un court nom descriptif pour le paysage.

** Ne comptez pas plusieurs fois les mêmes hectares. Par exemple, si un renforcement a eu lieu pour 500 hectares du fait d'une certification au cours de la première année, et si, au cours de la deuxième année, un renforcement a porté sur 200 ha des mêmes 500 hectares du fait de nouvelles réglementations d'exploitation, le nombre total d'hectares ayant fait l'objet d'un renforcement jusqu'à maintenant sera de 500.)

*** Indiquez la latitude et la longitude du centre du site, dans la mesure du possible, ou envoyez une carte ou un fichier « shapefile » (fichier de formes) au CEPF. Indiquez les coordonnées géographiques en degrés décimaux ; les latitudes de l'hémisphère sud et les longitudes de l'hémisphère ouest doivent être notées avec un signe moins (exemple : Latitude 38.123456 Longitude: -77.123456).

17. Bénéficiaires

Le CEPF souhaite enregistrer deux types de bénéficiaires susceptibles d'être perçus par les individus : une formation structurée et un accroissement des revenus. Veuillez mentionner le nombre d'hommes et de femmes qui ont bénéficié de la formation structurée (par exemple dans la gestion financière, l'apiculture, l'horticulture) et/ou ont amélioré leurs revenus (par ex. via le tourisme, l'agriculture, la récolte/production de plantes médicinales, la pêche, l'artisanat) du fait de l'investissement du CEPF. Veuillez indiquer les résultats depuis le début du projet jusqu'à l'achèvement du projet.

17a. Nombre d'hommes et de femmes recevant une formation structurée.

Nombre d'hommes recevant une formation structurée*	Nombre de femmes recevant une formation structurée*
1. GILBERT Marson Marcel	1. HOSONJO (A S)
2. JAOSOLO (Agent de surveillance)	2. NOELINE
3. RAFANOMEZANTSOA Jacques(ASEP)	3. ZORY
4. TSARAZINA Romuald (ASEP)	4. RASOAZANAKA Antonine
5. TOVONDAHY	5. NOELINE Jaofeno
6. IARIVOMANA	6. LAURICIA
7. SOATOETSY	7. RAVOLA Georgette
8. REANTSONY	8. SOAZAFY Jeanne Marie Victorine
9. NTILAHY Norbet	9. SOAFENO
10. RANDRIAMAHAZAKA	10. RAVIZANDRY
11. MAKALAKA 2	11. GLADIS (Maman Latifa)
12. MAHAZASOA	12. RASOAMANAHIRANA Florence
13. ROGER	13. OVALE Célestine
14. PATRICK Bruno	14. BAVY
15. SOLEMAN	15. Rasoanantenaina Florence
16. VELONJARA Bruno	16. Marie Angèle VELOVAO
17. SOAFENO	17. Ravaosolo
18. RANDRIANASOLO Joseph	18. Lidia
19. CHRISTIAN	19. Anastasie Abeline
20. MATAMBELO	20. MIRIAM Issouf
21. BESABOTSY	21. VOLAMARY Lucie
22. LEVAO	22. VOATRANDRO Flavienne
23. RAVIZANDRY	23. RAIVOMANANA Floriane
24. TOMBO Stéphan	24. GEORGINE Noëlle (RAM)
25. REFANOVO Talimana Narisisy	25. DANIE Yollande Lina
26. BARTHELEMY	26. MARISOA
27. NDALANA Ramadany	27. ASMINE Ibrahim
28. Augustin	28. BLANDINE
29. REDAMISY Armand	29. Raymond
30. CHRISOSTOME Ilary	30. MBOTIRIZIKY Jeannette
31. Olivier	31. Mboty Egyptienne
32. DAHY Pierre	32. Céline Jacques
33. Ravaosolo	33. CELINE Kaliste
34. Narcisse	34. STELINE

35. Ndalana
36. RAZAFISEMANY Zeze
37. Ravaohita
38. Misa Velonarivo
39. BETOTO Velonarivo
40. RANELY Gerard
41. Benjamin
42. RANDRIANASOLO F.
43. BENARSON
44. RAZAFIMALALA Kassimo
45. JEAN Zamany
46. RAJAO Felicien
47. TILAHY Fabien (AC)
48. JAONARY
49. JEAN Yves
50. SASLA Sergio Noel
51. ALY Oaly (AS)
52. ZOENDRAZA
53. MAHATRASY
54. JORONDRAZA Mahampy (ASEP)
55. ANGELO (ASEP)
56. PAULIN (ASEP)
57. GEORGINE Noëlle (RAM)
58. JEAN Marie Armand Mpampianatra)
59. Josephe Roland (AS)
60. LOVA Joseph Roland
61. JAORAVO
62. AMBARAZAFY Christian
63. ANJARALAHY Vita Theodore
64. JAOTOMBO Fernand
65. LEVAHINY Samuel Francos
66. BEJOMA Jaosoa
67. JEAN-CHRIS Gaston
68. NOEL
69. LAURENT
70. JAOSOA Charle
71. JEAN-CLAUDE
72. CHRISTIAN
73. PRIVOT
74. HININA Jean-Pierre
75. Doris
76. BEZOKY Freddy
77. ANDRIAMASY Florent
78. SAMBIRAVO
79. BERAMANJA Jean
80. FETY Williamson
81. BENEVO Theodore
82. SOALY

35. Charline
36. Marie Angèle
37. Nadine, sandrine
38. Natacha
39. Raissa
40. Maman'i Sergio

- 83. BETOMBO Rolland
- 84. MILAVONJY
- 85. SAIDO
- 86. BESAINA Jean de Dieu
- 87. Zerome MISY
- 88. Irzon
- 89. JAOSILY
- 90. JEAN-YVES
- 91. JAOSANTA
- 92. JAO Marsel
- 93. MANGALAZA
- 94. STEPERANT
- 95. JEROME Misy
- 96. ZOSE Gaston
- 97. SAFIANKARANA Florence
- 98. ALY Orlain

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu une formation structurée en apiculture et que 3 d'entre eux ont également reçu une formation structurée en gestion de projet, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'une formation structurée devra être de 5.*

17b. Nombre d'hommes et de femmes bénéficiant d'avantages financiers.

Nombre d'hommes bénéficiant d'avantages financiers*	Nombre de femmes bénéficiant d'avantages financiers*
98	40

** Veuillez ne pas compter plusieurs fois la même personne. Par exemple, si 5 hommes ont reçu des bénéfices financiers grâce au tourisme et que 3 d'entre eux ont également bénéficié d'avantages financiers grâce à l'accroissement de leurs revenus de l'artisanat, le nombre total d'hommes ayant bénéficié d'avantages financiers devra être de 5.*

18. Bénéfices pour les communautés

Le CEPF souhaite enregistrer les bénéfices reçus par les communautés, qui peuvent différer de ceux reçus par les individus car les bénéfices sont disponibles pour un groupe. Le CEPF souhaite également enregistrer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes dans chaque communauté qui en bénéficient. Veuillez indiquer les caractéristiques des communautés, le type de bénéfices qui ont été reçus pendant le projet et le nombre d'hommes/garçons et de femmes/filles issus de ces communautés qui en ont bénéficié grâce à l'investissement du CEPF. Si les chiffres exacts ne sont pas connus, veuillez fournir une estimation.

18a. Veuillez fournir les informations pour toutes les communautés qui ont bénéficié du programme, depuis son lancement jusqu'à son achèvement.

Nom de la communauté	Caractéristiques de la communauté (marquer avec un x)						Type de bénéfice (marquer avec un x)							Nombre de bénéficiaires				
	Économie de subsistance	Petits propriétaires fonciers	Peuples autochtones/groupes ethniques	Pasteurs/peuples nomades	Migrants récents	Communautés urbaines	Autre*	Amélioration de l'accès à l'eau potable	Renforcement de la sécurité alimentaire	Amélioration de l'accès à l'énergie	Amélioration de l'accès aux services publics (par exemple, soins de santé, éducation)	Renforcement de la résilience aux changements climatiques	Amélioration du régime foncier	Amélioration de la reconnaissance des connaissances traditionnelles	Amélioration de la représentation et meilleure prise de décisions dans les instances/structures de	L'amélioration de l'accès aux services écosystémiques	Nombre d'hommes et de garçons bénéficiaires	Nombre de femmes et de filles bénéficiaires
GILBERT Marson Marcel			x											x			98	40
JAOSOLO (Agent de surveillance)			x											x				

SAIDO			x															x				
BESAINA Jean de Dieu			x																x			
Zerome MISY			x																x			
Irzon			x																x			
JAOSILY			x																x			
JEAN-YVES			x																x			
JAOSANTA			x																x			
JAO Marsel			x																x			
MANGALAZA			x																x			
STEPERANT			x																x			
JEROME Misy			x																x			
ZOSE Gaston			x																x			
SAFIANKARANA Florence			x																x			
ALY Orlain			x																x			
GILBERT Marson Marcel			x																x			
JAOSOLO (Agent de surveillance)			x																x			
RAFANOMEZANTSOA Jacques(ASEP)			x																x			
TSARAZINA Romuald (ASEP)			x																x			
TOVONDAHY			x																x			
IARIVOMANA			x																x			
SOATOETSY			x																x			
REANTSONY			x																x			
NTILAHY Norbet			x																x			
RANDRIAMAHAZAKA			x																x			
MAKA 2			x																x			
MAHAZASOA			x																x			

BEJOMA Jaosoa			x												x			
JEAN-CHRIS Gaston			x												x			
NOEL			x												x			
LAURENT			x												x			
JAOSOA Charle			x												x			
JEAN-CLAUDE			x												x			
CHRISTIAN			x												x			
PRIVOT			x												x			
HININA Jean-Pierre			x												x			
Doris			x												x			
BEZOKY Freddy			x												x			
ANDRIAMASY Florent			x												x			
SAMBIRAVO			x												x			
BERAMANJA Jean			x												x			
FETY Williamson			x												x			
BENEVO Theodore			x												x			
SOALY			x												x			
BETOMBO Rolland			x												x			
MILAVONJY			x												x			
SAIDO			x												x			
BESAINA Jean de Dieu			x												x			
Zerome MISY			x												x			
Irzon			x												x			
JAOSILY			x												x			
JEAN-YVES			x												x			
JAOSANTA			x												x			
JAO Marsel			x												x			
MANGALAZA			x												x			
STEPERANT			x												x			
JEROME Misy			x												x			

1																			
2																			
...																			

19b. Pour chaque loi, politique ou réglementation énumérée ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Pays	Date d'adoption/ amendement MM/JJ/AAAA)	Impact attendu	Action que vous avez effectuée pour réaliser ce changement
1				
2				
3				

20. Mécanisme de financement durable

Les mécanismes de financement durables génèrent des ressources financières à long terme (généralement sur cinq ans ou plus). Au nombre des exemples de mécanismes de financement durable figurent les fonds fiduciaires de conservation, les échanges dette-nature, les systèmes de paiement pour services écosystémiques (PSE), et d'autres revenus, droits ou régimes fiscaux qui génèrent un financement à long terme pour la conservation.

Il est demandé à tous les bénéficiaires (ou sous-bénéficiaires) du CEPF dont les activités de projet se rapportent à la création et/ou la mise en œuvre d'un mécanisme de financement durable de fournir des informations pour le mécanisme et les fonds qu'il a fournis à des projets de conservation pendant la durée du projet, à moins qu'un autre bénéficiaire impliqué dans le même mécanisme ait déjà été ou devrait être chargé de ce travail.

Le CEPF exige que tous les projets de mécanisme de financement durable fournissent les informations nécessaires à l'achèvement des projets.

20a. Détails sur le mécanisme

Remplissez ce tableau pour chacun des mécanismes sur lesquels vous avez travaillé pendant la mise en œuvre de votre projet.

N°	Nom du mécanisme de financement	Objectif du mécanisme*	Date de mise en place**	Description***	Pays
1					
2					
3					

* Veuillez donner une description succincte de la mission du mécanisme.

** Veuillez indiquer quand le mécanisme de financement durable a officiellement été créé. Si vous ne connaissez pas la date exacte, donnez la meilleure estimation possible.

*** Description, par ex : fonds fiduciaire, dotation, dispositif de PSE, système d'incitation, etc.

20b. Performance du mécanisme

Pour chaque mécanisme de financement énuméré ci-dessus, veuillez fournir les informations demandées selon le numéro attribué.

N°	Intervention de projet*	Montant en USD décaissé pour les projets de conservation**	Période examinée (MM/AAAA-MM/AAAA)***
1			
2			
3			

* Indiquez si la subvention du CEPF a contribué à créer un nouveau mécanisme (Créé un mécanisme) ou a contribué à soutenir un mécanisme existant (Soutenu un mécanisme existant) ou contribué à créer puis soutenir un nouveau mécanisme (Créé et soutenu un nouveau mécanisme).

*** Veuillez indiquer seulement le montant en USD décaissé pour les projets de conservation pendant la période de mise en œuvre de votre projet et en utilisant, le cas échéant, le taux de conversion le jour de votre rapport.*

**** Veuillez indiquer la période de mise en œuvre de votre projet ou la période examinée pour le montant que vous avez indiqué.*

N'oubliez pas de soumettre tout document pertinent pouvant justifier le montant indiqué ci-dessus.

21. Pratiques favorables à la biodiversité

Veuillez décrire les pratiques favorables à la biodiversité que les entreprises ont adoptées à la suite de l'investissement du CEPF. Une entreprise est définie comme une entité juridique constituée d'une association de personnes, qu'elles soient des personnes physiques, légales ou un mélange des deux, pour l'exploitation d'une entreprise commerciale ou industrielle. Si les entreprises prennent différentes formes, dans le cadre du CEPF, une entreprise est définie comme une entité commerciale à but lucratif. Une pratique respectueuse de la biodiversité est une pratique qui protège ou utilise la biodiversité de manière durable.

Nombre d'entreprises qui adoptent des pratiques respectueuses de la biodiversité

N°	Nom de l'entreprise	Description de la pratique respectueuse de la biodiversité adoptée pendant le projet
1		
2		
...		

22. Réseaux & Partenariats

Veuillez indiquer tous les nouveaux réseaux ou partenariats entre groupes de la société civile et avec d'autres secteurs que vous avez créés ou renforcés grâce à l'investissement du CEPF. Les réseaux/partenariats doivent apporter des bénéfices durables au-delà de la mise en œuvre immédiate du projet. Les réseaux/partenariats informels sont acceptables même s'ils n'ont pas de protocole d'accord ou un autre type de validation. Exemples de réseaux/partenariats : une alliance de pêcheurs pour promouvoir des pratiques de pêche durable, un réseau de journalistes spécialistes de l'environnement, un partenariat entre une ou plusieurs ONG avec un ou plusieurs partenaires du secteur privé pour améliorer la gestion de la biodiversité sur des terres privées, un groupe de travail spécialisé dans la conservation des reptiles. Veuillez ne pas utiliser cet onglet pour répertorier les partenaires de votre projet, à moins que certains d'entre eux ou tous ne fassent pas partie du réseau/partenariat décrit ci-dessus.

Nombre de réseaux et/ou partenariats créés et/ou renforcés

N°	Nom du réseau	Nom du partenariat	Année de création	Votre projet a-t-il créé ce réseau/parteneriat ? O/N	Pays concerné(s)	Finalité
1						
2						
...						

23. Questions de genre

Si vous avez été invité à soumettre un Outil de suivi de genre (GTT), veuillez suivre les instructions fournies dans le modèle de GTT sous format Excel. Si vous n'avez pas été invité à soumettre un GTT, passez directement à la partie V.

Si vous souhaitez en savoir plus sur la Politique du CEPF sur les questions de genre, veuillez cliquer [ici](#).

Téléchargez le modèle de GTT que vous trouverez sur [cette page](#), puis travaillez avec votre équipe pour le remplir. N'oubliez pas de transmettre le GTT rempli en même temps que ce rapport.

Partie V. Partage des informations et politique du CEPF

Le CEPF s'engage à assurer la transparence de ses activités et à aider les groupes de la société civile à partager leurs expériences, les enseignements tirés et les résultats. Les rapports d'achèvement final du projet sont mis à disposition sur notre site Web, www.cepf.net, et publiés dans notre bulletin d'information et d'autres communications.

Veuillez indiquer vos coordonnées complètes ci-dessous :

17. Nom : AVT2D

18. Organisation : Association

19. Adresse de correspondance : Maison des jeunes d'Antsiranana 201, Région DIANA,

20. Numéro de téléphone : 032 04 951 51/034 82 201 87

21. Adresse e-mail : lassociation715@gmail.com et deveconomique_diana@yahoo.fr